

dépenses du gouvernement, mais nous n'avons pas gelé celui-ci. Nous avons accru le montant, mais non pas le pourcentage.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Un certain nombre de députés veulent poser des questions supplémentaires. D'autres députés, y compris celui de South Shore, ont attendu très longtemps, cet après-midi, qu'on leur permette de poser des questions. Puisque la période des questions est expirée depuis quelques minutes, les circonstances m'obligent à passer à l'ordre du jour.

● (3.00 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

RENVOI AU COMITÉ PERMANENT DU LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME FISCALE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 28 novembre, de la motion de l'honorable M. Benson (au nom de l'honorable M. Macdonald):

La Chambre décide que le Livre blanc intitulé: Propositions de réforme fiscale, déposé à la Chambre le 7 novembre 1969, soit renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, en abordant le débat sur le Livre blanc, j'aimerais dire que tout comme les autres députés j'ai moi aussi étudié le Livre blanc. J'ai suivi avec soin les discours prononcés à la Chambre vendredi, surtout celui du chef de l'opposition officielle (M. Stanfield). Il a défini soigneusement notre position face aux principales recommandations de ce document.

J'ai lu le rapport Carter. J'ai lu les mémoires qui ont été soumis par les syndicats, l'industrie, les cultivateurs, les éleveurs, les industries d'extraction, le pétrole, l'industrie minière, les professionnels à la suite de ce rapport. Après cette étude, j'en suis arrivé à certaines conclusions.

Vingt minutes ne suffisent pas pour analyser le Livre blanc tout entier. Comme je le disais vendredi en parlant d'une question de procédure, après avoir étudié le Livre blanc et lu les mémoires, j'en suis arrivé à la conclusion qu'il ne s'agit pas de fait d'une doctrine fiscale. Il change toute la structure sociale de notre nation. De fait, je n'hésite pas à dire immédiatement qu'à mon avis il s'agit d'un manifeste rouge. Le gouvernement, surtout le ministre des Finances (M. Benson) est muet comme une carpe sur une question en particulier. Le ministre n'a fait absolument

aucune recommandation à l'égard d'une chose qui fait partie du cœur même de notre problème fiscal, ce qui est fort regrettable. Je veux parler du volume croissant des dépenses gouvernementales.

Par le truchement de la télévision et de tous les autres média, nous avons appris quelle merveilleuse doctrine renferme ce Livre blanc, que j'appellerais un manifeste rouge. Je reviendrai plus tard à cet aspect en particulier. Chose étrange, le gouvernement garde le silence sur ses propres dépenses accrues, mais à moins que les vis-à-vis n'assument leurs responsabilités et n'établissent des principes directeurs rigoureux pour enrayer la hausse des dépenses, la charge fiscale augmentera. Il est essentiel que nous résistions et que nous mettions un frein à la tendance à la hausse des dépenses. Je donne un exemple probant. Le gouvernement précise que ceux qui gagnent \$9,000 et plus devront payer plus d'impôts.

L'hon. M. Stanfield: Ceux qui gagnent \$4,000 ou plus.

L'hon. M. Benson: Si vous êtes célibataire.

M. Woolliams: En 1963, le budget du secrétariat d'État s'élevait à \$4,788,000. En 1969, il a atteint \$342,613,000. Autrement dit, la hausse a été de 6,800 p. 100. Si on appelle cela une réduction, je me demande ce que serait une véritable réduction.

C'est ainsi qu'ont augmenté depuis 1963 les prévisions de dépenses d'un ministère, monsieur l'Orateur. Le véritable tsar du gouvernement c'est le secrétaire d'État. A mon avis, le gouvernement devrait établir des lignes directrices et des contrôles à l'égard de la dépense des recettes fiscales avant de frapper d'impôts additionnels les salariés, les propriétaires et d'autres catégories de personnes.

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Quel effet auront vraiment ces propositions sur les pauvres, sur les gens à revenus modestes? Quelles répercussions auront-elles probablement sur les syndiqués, les salariés en général, les propriétaires de ranchs, les cultivateurs et les petits hommes d'affaires? Je tiens à vous dire tout de suite que ces propositions n'amélioreront pas vraiment le sort de ceux qui vivent en deçà du seuil de pauvreté et je me propose de présenter des arguments en ce sens. Surtout, elles décourageront beaucoup les placements canadiens et restreindront la productivité qui crée tous les emplois et dont le gouvernement en fin de compte tire tous ses revenus.

Qu'est-ce que ce Livre blanc? De quoi s'agit-il? C'est, comme je l'ai décrit—un mani-